



Suivi permanent effectué depuis 2007 par **échantillonneurs passifs** sur 2 sites urbains et 2 sites "trafic" de l'agglomération d'Alès. Le protocole retenu (2 périodes de 2 semaines consécutives réparties régulièrement tous les 2 mois) et la diversité des sites garantissent la représentativité des mesures sur l'année pour les zones considérées.



## I - BILAN DE L'ANNEE 2009

### 1.1 – Résultats annuels des échantillonneurs passifs

µg/m <sup>3</sup>			Valeurs réglementaires annuelles	
Type de site	Emplacement	Concentrations annuelles	Objectif de qualité <sup>1</sup>	Valeur limite <sup>2</sup>
Trafic (2 sites)	Avenue Carnot	2,1	2	6
	Rd point de la pyramide	2,2		
Urbain (2 sites)	Chemin sous St-Etienne	0,9		
	Rue Taisson	1,3		

### 1.2 – Bilan des comparaisons aux normes annuelles

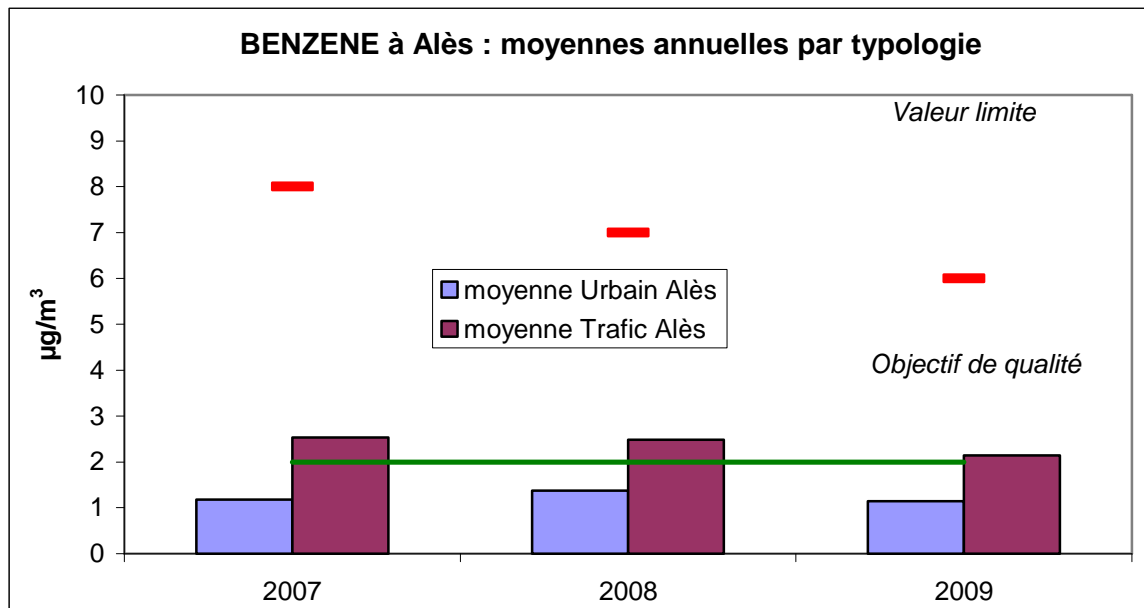
- **L'objectif de qualité n'est pas respecté pour l'ensemble des sites "trafic"** du Grand Alès, représentatifs de tous les "points noirs" de la circulation intra-urbaine (places, carrefours, rues canyons, grands axes...) de l'agglomération.
- **La valeur limite** pour 2009 est **respectée** partout en Alésien.

<sup>1</sup> Niveau de concentration de ce polluant dans l'atmosphère, fixé sur la base de connaissances scientifiques, dans le but d'éviter, de prévenir ou de réduire les effets nocifs de cette substance pour la santé humaine ou pour l'environnement, à atteindre dans une période donnée.

<sup>2</sup> Niveau maximal de concentration de ce polluant, à ne pas dépasser.

## II – EVOLUTION PAR RAPPORT AUX ANNEES PRECEDENTES

Note : les échelles des ordonnées ne sont pas les mêmes pour les 2 graphiques ci-dessous.



Les concentrations de benzène ont diminué entre 2008 et 2009.

